

Madame Bérangère Couillard
Députée de la 7^{ème} circonscription de Gironde

A Pessac, le 28 mars 2018

Objet : limitation de la vitesse sur les routes secondaires

Monsieur,

J'ai lu avec attention votre pétition et souhaite vous préciser ma position sur la limitation de la vitesse à 80km/h.

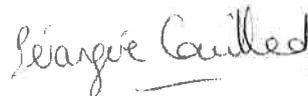
Je peux comprendre que cette mesure ne fasse pas l'unanimité, cependant elle s'inscrit dans une logique claire : diminuer le nombre de morts et de blessés sur nos routes. Aujourd'hui, alors que les véhicules sont de plus en plus sûrs, le nombre de morts ne diminue plus. **La route est toujours la première cause de mort violente dans notre pays, avec plus de 3000 morts par an et 72 000 blessés chaque année.**

C'est dans cette optique que le Gouvernement souhaite faire passer à partir du 1er juillet 2018 la vitesse maximale de 90 à 80km/h uniquement sur les routes du réseau secondaire, à double sens sans séparateur central, qui sont les routes les plus accidentogènes. Je tiens également à souligner que, dans un souci de pragmatisme, **cette mesure sera évaluée au 1er juillet 2020** et que cette décision est sans lien quelconque avec **une motivation financière**. En effet, l'intégralité du surplus sera reversée dans les fonds d'investissement pour la modernisation des structures de prise en charge des accidentés de la route.

Mais, la vitesse n'est pas la seule cause des accidents. C'est pourquoi d'autres mesures accompagneront cette baisse de vitesse. Ainsi, des mesures contre l'alcool au volant seront prises (toute personne dont le permis aura été retiré pour la deuxième fois pour alcoolémie ne pourra se le voir restituer que si son véhicule est équipé d'un éthylotest anti-démarrage. Et l'efficacité de ce dispositif sera évaluée également), ainsi que concernant l'usage des téléphones au volant (il sera possible pour les forces de l'ordre de retenir le véhicule en cas de conduite dangereuse avec un téléphone à la main).

J'estime que toutes les mesures permettant de réduire le nombre de morts sur nos routes sont dignes d'intérêt et doivent être évaluées car nous ne pouvons accepter qu'autant de français meurent sur nos routes chaque année.

Je vous prie de croire, Monsieur, en mes sincères salutations.



Bérangère Couillard
Députée de la Gironde
7^{ème} Circonscription